

Séance du mardi 09 avril 2024

Membres en exercice : 11

Nb de présents : 7
Nb de représentés : 2
Nb de vote exprimés : 9
Nb de vote pour : 9
Nb de vote contre : 0
Nb d'abstention : 0

neuf avril deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence de Robert FAURE,
Date de la convocation: 14/03/2024

Présents : Robert FAURE, Laurent BEREAU, David PATEAU, Sarah BRUNELOT, Dominique PEYTOUREAU, Thierry MARQUE, Marie MIRAMON

Représentés :

Excusés :

Absents : Pascal LABRO, Xavier BLOND

Secrétaire de séance : Sarah BRUNELOT

Objet : CFU ASSAINISSEMENT 2023 - DE_2024_04_06

Le conseil municipal, réuni et présidé par Robert FAURE, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2023, dressé par Pascal LABRO, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	30 087,15	0,00	11 015,34	0,00	41 102,49
Opérations exercice	16 529,77	20 185,24	5 360,00	6 790,55	21 889,77	26 975,79
Total	16 529,77	50 272,39	5 360,00	17 805,89	21 889,77	68 078,28
Résultat de clôture		33 742,62		12 445,89		46 188,51
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	33 742,62	0,00	12 445,89	0,00	46 188,51
Résultat définitif		33 742,62		12 445,89		46 188,51

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,
Le 1er Adjoint, Robert FAURE

